

Formation Spécialisée (FS) du 5 juillet 2024 – Compte-rendu

- **Dépenses de la Formation Spécialisée**

La FS dispose de 2 enveloppes budgétaires, l'une dédiée aux dépenses de matériel et travaux (39 705 €), l'autre aux dépenses de formation (11 400 €).

Les crédits de la première sont, après cette séance, utilisés en totalité. Pour mémoire, les principales dépenses sont la pose de stores à la direction (12 540 €) et au CFiP de Castres (10 245 €), la réfection partielle de sols au SIP de Castres (8 150 €) et la pose de nez de marches sur l'escalier de secours du CFiP de Castres (4 671 €).

Les crédits de l'enveloppe formation ne sont utilisés qu'à hauteur de 4 690 €. Deux stages pourraient être organisés en fonction des besoins : prévention du risque canin et ergonomie du poste de travail. Après le 15 septembre, si des crédits demeurent non utilisés, ils pourront être transférés vers la 1ère enveloppe et ainsi financer des achats de matériels en attente.

- **Présentation du guide des événements graves**

Qu'est-ce qu'un événement grave ?

Il s'agit d'évènements traumatiques qui se produisent de façon inhabituelle et peuvent prendre plusieurs formes telles que : agression, braquage, prise d'otage, suicide ou tentative de suicide, accident ayant entraîné un décès ou des blessures graves, décès brutal, attentat, alerte à la bombe, incendie, explosion...

Ils peuvent porter atteinte à la vie humaine ou être une menace à sa préservation, entraîner des réactions émotionnelles fortes de peur, de panique, d'impuissance et provoquer des réactions post-traumatiques. Ils déstructurent l'environnement de travail et exposent le collectif de travail à une atteinte grave et durable de son fonctionnement.

Pourquoi un guide ?

Des notes et circulaires existaient, ce guide vise à rassembler les informations essentielles et permettre une réaction appropriée à ce type d'événements.

La DDFiP du Tarn est-elle prête à « gérer » ce type d'événement ?

Le guide décrit tout un protocole. Les élus Solidaires Finances Publiques ont voulu savoir si la direction en avait pris la mesure. Comme en formation, nous leur avons proposé un scénario. Le directeur a fait des réponses de bon sens, mais a reconnu qu'il y a un fossé entre la lecture d'un guide et sa mise en œuvre.

Nous leur avons donc demandé de clarifier leurs procédures : si un tel événement survient, il ne faudra pas improviser. Nous avons mis en avant la nécessité de réaliser des exercices (ce qui se fait déjà dans certaines grandes entreprises, dans les écoles...). La direction nous a indiqué qu'elle y travaille, en lien avec la gendarmerie notamment, et qu'un exercice pourrait être organisé avant la fin de l'année. Elle nous a également répondu que tout cela demande du temps et des moyens... dont ils ne

disposent pas forcément.

Du temps et des moyens, un peu ce qui manque dans tous les services ! Mais on parle ici de la santé et de la sécurité des agents. A notre remarque, la direction réplique en affirmant que le Tarn est en avance sur la plupart des autres directions voisines (à part la Haute-Garonne qui disposerait de plus de moyens). En cette époque de bulletin de note, nous dirons : « Travaille, mais devra faire ses preuves à la rentrée prochaine ». Solidaires Finances Publiques continuera à suivre l'avancée de ce dossier.

- **Doctrine d'emploi des Animateurs de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP) du Secrétariat Général des Ministères Économiques et Financiers**

L'APMP, pour la DDFiP du Tarn, n'est autre que notre collègue JP PICCHI. Avec la disparition du CHSCT et la création de la FS, instance adossée au CSA local, ses fonctions ont un peu évolué... mais cela fait déjà 1 an et demi que ces changements sont intervenus. Bref, pas de commentaire sur ce document qui ne nous a rien appris, mais qui nous confirme que l'administration met encore et toujours la charrue avant les bœufs : on réforme d'abord, on verra pour les conséquences après.

- **Présentation des plans de rénovation de l'accueil du CFiP d'Albi**

Les travaux de rénovation de l'accueil sont couplés à la réinstallation des services sociaux au rez-de-chaussée (zone prise sur l'accueil actuel et jouxtant la cantine). La zone d'accueil et donc les capacités d'accueil seront fortement réduites, mais la sécurité des agents sera très sensiblement améliorée.

Tout cela a déjà donné lieu à de nombreux échanges avec les chefs de services concernés, à une visite de l'accueil rénové du CFiP de Rodez, et donnera lieu à la prochaine tenue d'un groupe de travail afin d'avancer sur les aspects organisationnels avant validation définitive des plans.

Si tout va bien (accord sur les plans, entreprises présentes sur l'ensemble des marchés, pas de changement budgétaire du fait d'un nouveau gouvernement...), les travaux se feront au 1^{er} trimestre 2025, afin que tout soit prêt pour la campagne IR 2025.

Solidaires Finances Publiques suit de près ce dossier. La sécurité des agents, nous l'avons écrit plus haut, nous tient à cœur. Le service public aussi ! Nous avons donc fait part de nos inquiétudes quant à la gestion de la prochaine campagne IR et insisté pour qu'une communication vers les usagers soit organisée dès la campagne des avis, afin de les informer des travaux à venir et des conséquences en termes de réception.

A noter : il nous a été annoncé que le SIE d'Albi ne recevrait bientôt que sur rendez-vous, ce qui correspond à la doctrine nationale.

- **Présentation de Prev'Action**

Il s'agit d'une nouvelle application pour la gestion et l'élaboration du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Programme Annuel de Prévention).

Comme il s'agit d'une première année d'utilisation, il a fallu initialiser la base de travail, ce qui s'est révélé assez lourd et complexe : création d'une arborescence par mission et par bâtiment, saisie intégrale de tous les risques (impossible de réintégrer ce qui existait dans le précédent outil). Une « usine à gaz » nous dit-on. Espérons que cela sera plus simple par la suite, car Solidaires Finances Publiques réaffirme son

attachement au DUERP et au recensement annuel des risques directement auprès des agents. Les travailleurs sont les mieux placés pour parler de leurs conditions de travail.

- **Prévention incendie**

La direction nous a informé de la réalisation d'un exercice d'évacuation incendie sur le CFiP de Castres, qualifié de particulièrement mauvais. N'ayant pas connaissance des détails, nous avons demandé communication de l'ensemble des comptes-rendus pour les exercices faits cette année, afin de les examiner lors d'une prochaine FS.

Cela étant, Solidaires Finances Publiques réaffirme que la sécurité est l'affaire de toutes et tous ! Malgré toute la prévention du risque incendie, les exercices d'évacuation sont indispensables pour prévenir les conséquences humaines. Cela n'arrive pas qu'aux autres ! Nous avons toutes et tous entendu parler d'incendies de centres des finances publiques. Il n'est pas acceptable qu'un agent refuse d'évacuer sous prétexte qu'il ne s'agit que d'un exercice. Les consignes de sécurité doivent être respectées, car elles ne sont pas là pour nous emmerder, mais pour nous protéger : les portes coupe-feu, par exemple, ne doivent pas être maintenues ouvertes par des cales. Une porte coupe-feu va retarder la propagation de l'incendie pendant 1 heure, ce qui laisse le temps aux pompiers d'intervenir. A défaut, tout le bâtiment peut brûler... et que deviennent les agents alors ?